

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 42^e LÉGISLATURE, ONTARIO
70 ELIZABETH II, 2021

Projet de loi 268

Loi proclamant la Journée de l'énergie hydraulique

M. M. Mantha

Projet de loi de député

1^{re} lecture 24 mars 2021

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant la Journée de l'énergie hydraulique

Préambule

En Ontario, le quart de toute l'électricité provient de ressources hydrauliques ayant une puissance installée de plus de 9 000 mégawatts. L'Ontario et ses résidents bénéficient depuis plus d'un siècle d'une énergie hydraulique abordable, fiable et durable. Cette énergie a créé, et continue de créer, des avantages sociaux, politiques, environnementaux, économiques et technologiques pour les résidents de l'Ontario.

Adam Beck a été élu maire de London en 1902 et, quelques mois plus tard, il a été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario en tant que député de la circonscription de London. Il a été réélu maire en 1903 et en 1904 tout en restant député à l'Assemblée législative de la province. En 1905, il a été nommé ministre sans portefeuille dans le gouvernement du premier ministre Sir James P. Whitney. En 1906, le premier ministre Whitney a nommé Adam Beck tout premier président de la Commission de l'énergie hydroélectrique. Adam Beck a été fait chevalier par le roi George V en 1914 en raison de sa promotion de l'électricité et du développement de lignes de transmission. La centrale électrique Queenston Chippawa (aujourd'hui les centrales Sir Adam Beck), à la création de laquelle il a contribué, a été rebaptisée à son nom en 1950.

La proclamation du 20 juin de chaque année — date de l'anniversaire de naissance de Sir Adam Beck — en tant que Journée de l'énergie hydraulique est l'occasion de mieux faire connaître la valeur des plus de 200 installations hydroélectriques en Ontario et des travailleurs qui produisent 25 % de l'électricité de la province. Cette technologie d'énergie renouvelable, fiable et abordable est ancrée dans les villages, les villes, les collectivités autochtones et les cités partout en Ontario.

La Journée de l'énergie hydraulique contribue à la célébration du développement historique de l'énergie hydraulique et à la reconnaissance du fait que cette forme d'énergie constitue l'épine dorsale de collectivités fortes depuis plus de 150 ans.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, décrète ce qui suit :

Journée de l'énergie hydraulique

1 Le 20 juin de chaque année est proclamé Journée de l'énergie hydraulique.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2021 sur la Journée de l'énergie hydraulique*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le 20 juin de chaque année Journée de l'énergie hydraulique.